

 CORONAVIRUS COVID-19

REGLES SANITAIRES

 **JE RESTE DANS MON VEHICULE**
Jusqu'à ce que j'ai l'accord pour décharger.

 **Port du masque conseillé**

 **Nombre de véhicules sur le quai limité**

 **PAS DE PRET DE MATERIEL PAS D'AIDE AU DECHARGEMENT**

 **RESPECTEZ LA PROCEDURE DE DECHARGEMENT**

 **2 PERSONNES MAX / VEHICULE**

Respectez les règles de DISTANCIATION SOCIALE

 **1.5 m**

Toute infraction à ces règles pourra remettre en cause votre Accès aux déchetteries de la Communauté de Communes.

Reprise aux horaires normaux de l'accueil des particuliers en déchetterie à compter du 2 juin

Déchetterie de Treignac et de Chamberet

Ouverture Treignac : du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h (*sauf lundi matin*)

Ouverture Chamberet : mardi, jeudi et samedi de 8h à 12h

Certaines consignes de sécurité seront à respecter, *le plus strictement possible*, pour protéger les agents, ainsi que les usagers

L'accès fera l'objet de mesures spécifiques,

- S'inscrire sur le registre à l'entrée du bureau du gardien
- Utiliser votre propre stylo
(À défaut, pensez à vous désinfecter les mains avec votre solution hydro-alcoolique)
- ne quitter son véhicule que sur invitation de l'agent présent sur le quai
- Respecter une distance de 1.5 mètres avec le personnel de la déchetterie
- Pas de prêts de matériel (pelle, fourche, balai...) et pas d'aide au déchargement
- 3 usagers maximum sur le quai de la déchetterie en même temps à Treignac
- 1 usager maximum sur le quai de la déchetterie à Chamberet
- Port d'équipement vivement recommandé (gants et masques alternatifs)
- 1 seule visite par jour
- S'assurer avant la visite que les déchets sont triés afin de réduire le temps de présence sur site
 - Mobilier, ferraille, déchets verts, encombrants, carton, gravats, électroménager...
 - Pour les emballages ménagers, papiers et verres, privilégiez les points d'apport volontaire situés dans votre commune

TOUT MANQUEMENT AUX CONSIGNES DONNEES PAR LES AGENTS, POURRA REMETTRE EN CAUSE L'ACCES AUX DECHETTERIES

Réouverture ne signifie pas ruée.

Le COVID-19 est toujours présent. Il reste donc préférable de retarder ses dépôts de quelques jours si les déchets ne sont pas essentiels à jeter.